

Réaliser des travaux à domicile complexes 2 - FORMN4

Code du module:	FORMN4
Unité capitalisable:	Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques (MENSP)
Profession:	Aide ménagère
Diplôme / Certificat:	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation de l'état initial sous guidance et en montrant compréhensif à l'égard des souhaits du client.
	Note maximale: 6
INDICATEURS • L'apprenti décrit les habitudes du client. • L'apprenti décrit les souhaits du client. • L'apprenti désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène). SOCLES • L'apprenti a décrit les habitudes essentielles d'une manière correcte et complète. • L'apprenti a pris connaissance des souhaits concrètement formulés. • L'apprenti a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.	

2

L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour un mois ou pour une année de travail de manière autonome en servant du système de planification indiqué et de l'adapter en fonction des circonstances en tenant compte du mode d'emploi et il a conscience de l'importance de la planification.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti établit un plan de travail pour un mois ou pour une année en faisant état des éléments suivants:
 - les priorités,
 - la suite des étapes,
 - le matériel requis.
- L'apprenti adapte son plan de travail en fonction des besoins.
- L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client.
- L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.

SOCLES

- La planification était complète et majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti a adapté son plan de travail.
- L'apprenti a considéré les indications de son supérieur et du client.
- Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.

3

L'apprenti est capable de distinguer les différents outils et appareils ménagers, d'en vérifier la fonction, de s'en servir de manière autonome en se référant aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles de sécurité générales et spécifiques.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti décrit le fonctionnement des différents outils et appareils ménagers.
- L'apprenti se sert de l'appareil ménager ou de l'outil en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité.
- L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'outil.

SOCLES

- L'apprenti a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure.
- L'appareil ménager ou l'outil était propre dans une large mesure.
- L'apprenti a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi.
- La sécurité était assurée dans une large mesure.

4

L'apprenti est capable de distinguer différents types de souillures de manière autonome et d'opter pour des méthodes de nettoyage et pour des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage de base, un nettoyage à vue, un nettoyage d'entretien ainsi qu'un nettoyage intermédiaire en tenant compte du mode d'emploi, de sa propre sécurité, de ses habitudes et des souhaits du client.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti accomplit une tâche de nettoyage:
- nettoyage en profondeur/nettoyage intermédiaire d'un logement ou d'une salle de bains.
- L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités:
- le mode d'emploi,
- les consignes en matière de sécurité,
- les habitudes et les souhaits du client,
- les indications de son supérieur,
- les règles d'hygiène,
- l'ergonomie,
- le cadre horaire.

SOCLES

- L'apprenti a effectué la majorité des travaux de nettoyage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

5

L'apprenti est capable d'apprécier l'état des vêtements sous guidance, d'opter pour des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de les maintenir en état en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti désigne des signes d'usure, des travaux de couture requis ainsi que des souillures.
- L'apprenti assure l'entretien du linge:
- il lave le linge délicat,
- il sèche le linge délicat,
- il repasse le linge délicat,
- il effectue des travaux de couture en se servant d'une machine à coudre.
- L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités:
- les indications des fabricants,
- les règles de sécurité,
- les habitudes et les souhaits du client,
- les indications de son supérieur,
- les règles d'hygiène,
- l'ergonomie,
- le cadre horaire.

SOCLES

- L'apprenti a constaté les souillures visibles et il a identifié les travaux de couture requis.
- L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

6

L'apprenti est capable d'apprécier les habitudes et les ressources du client ainsi que l'état des aliments sous guidance et préparer un petit déjeuner ainsi qu'un dîner convenables de manière autonome ou avec l'assistance du client, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire.
- L'apprenti prépare les aliments et il les décore.
- L'apprenti organise son poste de travail.

SOCLES

- L'apprenti a préparé le plat d'une manière appétissante.
- La sécurité n'était pas compromise.

7

L'apprenti est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation de manière autonome, de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisant preuve de respect et en réagissant aux interventions de son interlocuteur et d'évaluer la situation du client en lui indiquant poliment des lacunes et en manifestant une attitude professionnelle.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti transmet des informations.
- L'apprenti manifeste un comportement convenable.
- L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles.
- L'apprenti s'adresse correctement à son interlocuteur.
- L'apprenti n'excède pas le cadre du contexte professionnel au cours des conseils et il respecte les limites entre les contextes professionnel et privé.
- L'apprenti applique les règles de la politesse.

SOCLES

- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles.
- L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse.
- L'apprenti a assuré les aspects essentiels de la sécurité et de l'hygiène.
- L'apprenti a appliqué la majorité des règles de la politesse.
- L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude professionnelle.